SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.
RSEQ
CANTONS-DE-L'EST

AIDE-MÉMOIRE ENTRAÎNEURS

FOOTBALL

Dernière mise à jour : 23 août 2023

Catégorie d'âge

Benjamin : 1er octobre 2009 au 30 septembre 2011
Cadet: 1er octobre 2008 au 30 septembre 2011
Juvénile mineur : 1er octobre 2006 au 30 septembre 2009
Juvénile majeur : 1er octobre 2005 au 30 septembre 2008

La définition des catégories d'âge, en football, précise les limites d'âge et aucune dérogation à ces limites n'est acceptée.

Procédures des feuilles de partie - Avant la partie

- **Feuille de partie** : L'équipe locale a la responsabilité de l'imprimer sur S1

- **Feuilles d'alignements** : L'équipe locale a la responsabilité d'imprimer les alignements des deux équipes sur S1

- **Feuille Éthique** : L'équipe locale a la responsabilité d'imprimer et d'amener la feuille éthique.

  Pour chaque partie, l'équipe locale doit présenter les feuilles de partie au début de la rencontre au marqueur.

Procédures des feuilles de partie et du résultat - Après la partie

- **Résultats** : L'équipe locale a la responsabilité d'inscrire les résultats dans S1. Les résultats doivent être inscrits sur S1 au plus tard le jour même du match ou une heure après la partie pour tous les matchs qui se terminent à partir de 20h01.

  Feuille de partie et feuilles d'alignements: L'équipe locale a la responsabilité de récupérer et de numériser les feuilles sur S1 le lundi suivant le match avant 16h.
  ***** Bien important de numériser les 3 feuilles (feuille de partie, alignement receveur, alignement visiteur) dans un seul document (nommée feuille de partie) dans S1 *****

- **Feuille éthique** : L'équipe locale a la responsabilité de récupérer et de numériser la feuille éthique sur S1 le lundi suivant le match avant 16h.

Inscription des athlètes

Un responsable de sport peut inscrire le nombre de joueurs qu'il désire sur le site de S1. http://s1.rseq.ca/ Tous les nouveaux athlètes doivent être inscrits 48 heures avant le début de leur première partie. **Vous devez inscrire le numéro du joueur sur S1.**

Nombre de joueurs minimum

Football à 9 joueurs : 16 joueurs minimum habillés
Football à 12 joueurs : 24 joueurs minimum habillés
* Benjamin sans plaquage à 9 : 12 joueurs minimum habillés

Admissibilité aux séries éliminatoires

Pour être admissible aux séries éliminatoires, tout élève-athlète devra être enregistré sur S1 dans la discipline concernée avant la date du 19 octobre 23h59.

Éthique

Le pointage actuel de la feuille d'éthique rempli par les officiels est sur 20 points. Voici la grille de gradation pour les points d'éthique ajouté au classement officiel.

Points éthiques retirés par les officiels	0 à 2	2 à 5	6 à 20
Points éthiques ajoutés au classement	+2	+1	0

Évènement majeur qui entraîne directement la perte d'un (1) point d'éthique ajouté au classement :

- Rudesse excessive d'un joueur
- 5 rudesses cumulées par l'équipe
- Conduite antisportive de l'entraîneur
- 2ième conduite antisportive du joueur
- Expulsion (joueur ou entraîneur)

Suspension

Tout joueur, entraîneur ou toute personne directement reliée à l'équipe qui est expulsé d'un match sera suspendu minimalement pour le match suivant qui sera joué par son équipe. En cas de suspension, le commissaire de la ligue communiquera celle-ci au délégué de l'école en question qui s'assurera de faire les suivis avec les personnes concernées.

Commotion Cérébrale

Vous devez compléter un rapport pour chaque commotion cérébrale survenue en cours de saison.
Ces rapports sont dans le but de garder des statistiques sur les commotions cérébrales au RSEQ-CE en cas de demande.

Date de la rencontre d'évaluation

Jeudi 30 novembre 2023 19h00